

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 8 (1872)

**Heft:** 19

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

GENÈVE.

8<sup>me</sup> année.



1<sup>er</sup> OCTOBRE 1872

N° 19.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Le Congrès d'Aarau. — Géographie statistique. Population des principales villes d'Allemagne. — Correspondance genevoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire.

---

## Le Congrès d'Aarau

(Suite et fin.)

La seconde journée du Congrès avait commencé, dès 6 heures du matin, par des exercices de gymnastique exécutés sur le *Schanzmätteli* par les jeunes gens et les jeunes filles d'Aarau, dont les chants mélodieux s'alliaient aux ingénieux exercices d'une palestre appropriée à leur sexe (1).

A la même heure, 7 heures du matin, siégeait dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence du landammann Straub, la Section des maîtres de chant.

A 9 heures, assemblée générale dans l'église, décorée pour la circonstance avec un goût exquis. Elle était ornée des quatre bustes de J. Rodolphe Meyer, le noble fondateur de l'Ecole cantonale d'Aarau, de Henri Zschokke, le brillant polygraphe, du noble Pestalozzi et du grand historien schaffhousois Jean de

(1) Palestre, lieu où les jeunes gens de la Grèce s'exerçaient à la gymnastique; on appelle aussi palestre les exercices eux-mêmes.

Muller. Des inscriptions patriotiques attiraient les regards à l'entrée du temple.

La séance s'ouvrit par le beau chant : « *Tendez-vous, frères, une main fraternelle.* » Tous les regards se tournèrent alors vers le fauteuil de la présidence, occupé par le vétéran des hommes d'Etat de l'Argovie, le landamman Augustin Keller, dont les cheveux grisonnans n'ont en aucune façon refroidi l'enthousiasme ni affaibli la verdeur. Empêché par un rhumatisme aigu de prendre part aux premières opérations du Congrès et de souhaiter la bienvenue aux hôtes d'Aarau, le vigoureux champion du radicalisme suisse prit sa revanche par un discours où il retracait, dans un langage viril, les événements qui s'étaient succédé depuis la grande assemblée de Bâle sur le terrain politique et religieux de la Suisse et de l'Europe, sans oublier le syllabus et l'inaffabilité. Il donnait, en passant, de vifs regrets au rejet de la révision et de la loi zuricoise sur l'instruction publique qu'il estime funestes au progrès scolaire. « Ce n'était » pas grand' chose, disait M. Keller, mes amis, que ce minimum » fédéral que nous réclamions pour l'école. Mais il y avait là un » germe qui eût bientôt grandi si le germe eût trouvé le sol » propice au développement de la racine. Il en est de même de » cette loi zuricoise sur l'instruction publique qui a été rejetée » par le peuple. » Mais loin d'y trouver un motif de découragement, le persévérant magistrat y voit au contraire un stimulant pour les instituteurs, avec un avertissement de marcher prudemment, mais d'autant plus sûrement au but. La mission de l'instituteur se présente d'ailleurs à ses regards sous des couleurs plus brillantes que ne le ferait supposer la défaite du 12 mai; ces couleurs, Keller, en qui l'esprit poétique s'allie aux plus graves études de droit et de politique, les emprunte à la mythologie et au plus rayonnant des Dieux, Apollon, le Dieu de la lumière et de la jeunesse, qui, lui aussi, dit M. Keller, a eu à combattre des Dragons, des Pythons, et qui cependant les a percés des flèches acérées que lui fournit son carquois d'argent. « Seulement, s'écrie le poétique landamman, » ne soyons pas des Icares qui se brûlent les ailes dans leur » vol audacieux autour de l'astre-roi, et ne ressemblons pas à » ce Phaéton auquel avait été confié le char du soleil et qui, » ayant failli embraser la terre dans sa course désordonnée, » attira sur lui les foudres de Jupiter. »

Les applaudissements unanimes de l'assemblée accueillent les paroles de son président. Après la poésie, la prose. La prose, c'est le rapport ou *referat* de M. Wyss, inspecteur des écoles à Berthoud, qui vient traiter, comme il l'avoue lui-même, une question déjà discutée à Vienne, en 1870, et à Hambourg,

cette année; la question controversée est de savoir comment doit se faire aujourd’hui l'*éducation des instituteurs pour répondre aux exigences de la société actuelle*.

M. Wyss, comme M. Dula, est très-instructif et très-serré (*bündig*). Mais il est aussi trop long, et son Mémoire a le tort de ne pas laisser de place à la discussion. Pourquoi les instituteurs de la Suisse allemande n’imiteraient-ils pas leurs frères de la Suisse romande qui font imprimer leurs rapports avant l’assemblée générale et ordinairement assez à temps pour qu’on puisse les discuter en connaissance de cause.

Dans son rapport, M. Wyss fait le procès en général à l’Ecole actuelle qu’il estime n’avoir fait que de minces progrès depuis 1830. Il attaque ensuite les écoles normales qu’il trouve mal organisées et peu propres à atteindre la fin qu’on doit se proposer. Les écoles normales (séminaires d’instituteurs) veulent faire deux choses qui sont incompatibles et s’entraînent mutuellement; elles donnent en même temps la culture générale et la culture pédagogique, avec la pratique de l’enseignement. Or la seconde ne peut se faire rationnellement, profitablement, que lorsque la première est achevée. Au surplus, la seconde demande une maturité que n’a pas le jeune homme de 16 ans. La question de l’Internat est aussi l’objet de la critique de l’honorable rapporteur; il loue, en revanche, l’organisation de l’école normale de Lausanne où les instituteurs futurs sont logés chez le bourgeois. A l’appui de son opinion il produit un passage d’un rapport de M. Ruffy, l’ancien directeur de l’instruction publique et magistrat fédéral, qui lui a été envoyé par M. Chappuis-Vuichoud. Il rappelle ces vers de Faust de Goethe, où ce pauvre diable, parlant à Méphistophélès, se moque ainsi d’une certaine érudition de mauvais aloi :

« Tout ce savoir m'avait rendu si bête  
« Que j'entendais tourner un moulin dans ma tête. » (1)

M. Wyss parle passablement religion et politique; il accuse l’Ecole de l’échec de la révision, fait le procès au pape infâillible et au pape de papier dont il n’est pas plus content que de l’autre. M. Wyss veut que l’on n’enseigne que ce que la science a reconnu être vrai.

M. Wyss a raison en principe, et un instituteur qui enseignerait ce qu’il croit être *faux* par pusillanimité ou par condescendance aux préjugés ne serait pas digne du nom d’éducateur que nous devons ambitionner. Mais ce que la science des uns

(1)

*Mir wird von alle dem so dumm  
Alsgieng mir ein mühlrad im kopf herum.*

dit être le vrai, la science des autres dit ne pas l'être. Où est le critérium de savoir absolu, et qui nous permette de prendre un ton si catégorique dans des matières délicates comme celle de la croyance individuelle? Ne substituons pas notre infaillibilité à celle que nous combattons. D'autres assertions encore de M. Wyss devaient trouver des contradicteurs entre autres celle qu'il n'a été fait que de minces progrès depuis 1830.

Au nombre des conclusions de M. Wyss se trouvait celle-ci : *considérant que le vote du 12 mai a été un recul.* M. Guerne, de Bienne, demanda que par égard pour la Suisse romande (il aurait pu ajouter et pour la minorité de la Suisse allemande) on biffât cette date. Mais la majorité, par l'organe de M. Erzinger, de Schaffhouse, maintint ce qu'elle considère comme un fait positif et persiste à accuser l'Ecole, c'est-à-dire *elle-même*, de sa défaite au 12 mai. Et cependant cette assemblée, dans sa séance du lendemain, réélisait à l'unanimité l'auteur de ces lignes au Comité central, bien que celui-ci eût formellement déclaré au banquet de la veille avoir voté contre la révision. C'est là une preuve de tolérance qui honore cette même majorité, plus large en cette circonstance que ne l'aurait fait supposer son attitude envers les contradicteurs de M. Wyss. Mais en ce qui concerne les écoles normales, les conclusions de M. Wyss n'ont pas été l'objet de la discussion sérieuse qu'on devait attendre au sein d'un Congrès scolaire. Personne n'a pris la défense des écoles normales actuelles et cependant on est convaincu dans plusieurs cantons, et M. Dula, un directeur d'école normale, l'a fait entendre, que l'organisation actuelle durerait encore forcément bien des années. Il y a à cela des raisons économiques et locales dont on n'a pas tenu assez de compte.

La question de la révision des statuts a occupé un moment le Congrès et a présenté cette particularité remarquable pour nous que l'assemblée a adopté une motion de M. Guerne tendant à donner un caractère officiel aux rapports de la Société romande avec le *Lehrer-Verein*. Une proposition plus étendue devait être faite au Congrès d'Aarau, au nom de celui de Genève; c'était l'invitation d'adhérer à la *Fédération universelle* votée le 31 Juillet. Une délégation de cinq membres avait été chargée, comme on sait, de porter cette invitation à Aarau avec les marques de sympathie et de fraternité du corps enseignant des cantons romands. M. Daguet, chargé de communiquer la chose à l'assemblée, s'en acquitta de son mieux. M. Gavard, vice-président de la Société romande, ajouta quelques développements à ceux du précédent orateur.

La proposition n'ayant été combattue par personne et se trouvant, au contraire, appuyée par MM. Keller et Hunziker, l'adhésion fut votée à l'unanimité. Dans son vif désir de montrer les dispositions fraternelles de la Suisse romande envers la Suisse allemande, M. Daguet, oubliant sans doute que le lieu de la réunion avait été fixé à St-Imier par l'assemblée générale, avait témoigné le désir que la prochaine réunion des deux Sociétés eût lieu en même temps à Berne. La proposition fut accueillie avec faveur, mais ne pouvait pas être acceptée, le Congrès ayant déjà tenu une fois ses assises à Berne. C'est à Schaffhouse qu'aura lieu le prochain Congrès; ainsi l'a décidé du moins l'assemblée, sur la proposition de M. le professeur Meyer, de Frauenfeld, rédacteur de la *Schw. Schulzeitung* (1).

En parlant de la Fédération ou de l'Alliance pédagogique universelle projetée à Genève, la *Schweizerische Schul-Zeitung* exprime son étonnement de voir se révéler des tendances cosmopolites en éducation dans ce même *Congrès romand* qui ne peut se résoudre à se fondre dans la Société allemande. Nos frères allemands ne se rendent pas compte des difficultés que la langue met forcément entre les Suisses allemands et les Suisses romands. Et cependant que diraient les instituteurs de la Suisse allemande si on leur proposait de se fondre dans le Congrès de la Suisse romande? Travailler au rapprochement toujours plus grand des Suisses allemands, français et italiens, c'est notre mission, notre devoir le plus sacré. L'auteur de ces lignes peut se rendre le témoignage d'y avoir travaillé toute sa vie. Mais, de part et d'autre, ce rapprochement ne peut s'opérer qu'en multipliant les points d'échange et de contact et avant tout par le respect des autonomies qu'a créées la nature.

La partie sérieuse de la réunion était terminée. Le reste de l'après-dîner se passa joyeusement au Schanzmätteli où la fête avait commencé et où une cantine vaste et décorée de feuillage avait été disposée pour recevoir les convives. Là encore d'ailleurs de nouvelles jouissances intellectuelles attendaient les membres du *Lehrer-Verein*. Pendant que les excellents vins de Kaisertshul et de Wettingen circulaient parmi les convives, des orateurs enthousiastes ou humoristiques charmaient les esprits et ajoutaient à l'effusion des cœurs.

Ceux qui ont entendu M. le directeur Dula métamorphosé en abbé de Wettingen, ainsi que le Père Augustin, son devancier, n'oublieront pas de si tôt cette scène héroï-comique, ni le cours trilingue de grammaire, d'après Ahn, de M. le professeur

(1) Les journaux nous apprennent qu'une réunion d'instituteurs schaffhousois protestent contre la décision prise de se réunir chez eux, sans les avoir consultés, ni eux ni la population qui serait appelée à faire les frais de la réception.

Hardmeyer de Zurich, et que reproduira sans doute le *Post-heiri* de Soleure.

Alliant le culte des souvenirs à celui de la belle nature, le Comité d'Aarau avait le premier jour dirigé ses hôtes vers le *Binzenhof* où se trouve le tombeau du poète Bronner, l'auteur des *Idylles des pêcheurs*. Le second jour, nous fûmes à l'*Alpenzeiger* où, en face d'un charmant paysage et au milieu des ombrages touffus, semble se cacher aux regards la pierre sépulcrale d'un des principaux bienfaiteurs de la ville, Rodolphe Meyer.

Pour n'avoir pas été aussi imposant et aussi éclatant que celui de Bâle, le Congrès d'Aarau, dont nous ne pouvons tracer ici qu'une pâle esquisse, a laissé à tous ceux qui y ont pris part beaucoup d'impressions joyeuses et élevées; il n'a pas été non plus stérile en enseignements divers; il aura sans doute des conséquences heureuses pour l'avenir de l'instruction publique, et n'aurait demandé pour en avoir de plus fécondes encore qu'un peu plus d'air dans la grande église où nous étions renfermés.

A. DAGUET.

---

## GÉOGRAPHIE STATISTIQUE

### *Population des principales villes d'Allemagne.*

Voici la population des villes d'Allemagne, d'après le recensement de décembre 1871 :

Berlin, 828,013 habitants. — Hambourg, 235,365. — Breslau, 208,085. — Dresde, 77,025. — Munich, 169,612. — Cologne, 128,251. — Magdebourg, 114,549. — Koenigsberg, 112,123. — Leipzig, 109,175. — Hanovre avec Linden, 106,520. — Dantzig, 94,377. — Stuttgart, 91,623. — Francfort sur le Mein, 90,748. — Strasbourg, 85,529. — Brême, 82,900. — Nüremberg, 82,929. — Stettin, avec la banlieue, 76,454. — Barmen, 75,074. — Altona, 73,864. — Aix-la-Chapelle, 73,722. — Elberfeld, 71,775. — Düsseldorf, 69,462. — Chemnitz, 68,150. — Brunswick, 55,380. — Crêfald, 57,835. — Posen, 56,932. — Halle, 52,408. — Mulhouse, 52,000. — Essen, 51,768. — Metz, 51,171. — Augsbourg, 50,451. — Elberfeld et Barmen réunis formeraient la sixième ville d'Allemagne, pour la population entre Munich et Cologne, avec un total de 146,849 habitants. (*Freie paedagogischen-blätter* de Vienne, numéro du 14 septembre 1872.)

Les villes de Strasbourg, Mulhouse et Metz n'ont, comme on le voit, pas été oubliées.

## CORRESPONDANCE.

Genève, le 17 septembre 1872.

Monsieur le rédacteur,

S'il fallait une nouvelle preuve de la supériorité de la méthode Chevé sur l'ancienne, nous la trouverions dans le succès vraiment remarquable que vient d'obtenir, au dernier Concours musical, la Société Galin-Paris-Chevé, dirigée par M. Alphonse Meylan. *S'il fallait*, disons-nous, car il semble que les sceptiques les plus endurcis ont dû, depuis longtemps, se rendre à l'évidence et constater, s'ils en ont pris la peine, l'immense avantage de la nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique populaire. Pourtant, à ce qu'il paraît, nous n'en sommes pas encore arrivés là, malheureusement, et les partisans de la musique chiffrée, qui comptaient pouvoir dormir en paix sur leurs lauriers, sont derechef mis en demeure de riposter aux attaques dont elle est l'objet, même dans notre pays.

Aujourd'hui, pour toute réponse aux détracteurs de la méthode Chevé, nous nous bornerons à faire connaître les brillants résultats obtenus au Grand Concours du 25 août dernier, par la seule Société chorale genevoise où celle-ci soit pratiquée.

La Société mixte (Dames et Messieurs) a obtenu, en 1<sup>re</sup> division, le 1<sup>er</sup> *prix* de lecture à vue, et, en division artistique, le 2<sup>e</sup> *prix* au concours national.

La section d'hommes de la même Société, formée depuis cinq mois seulement, a obtenu, en 2<sup>e</sup> division, le 1<sup>er</sup> *prix surnuméraire* pour lecture à première vue, et le 2<sup>e</sup> *prix* au concours national, 3<sup>e</sup> division.

Donc, sur cinq concours auxquels cette Société a pris part, elle a obtenu *quatre prix*.

Ce succès, dont nous félicitons tout particulièrement M. Meylan, n'est-il pas, comme nous le disions, la démonstration la plus éclatante de l'excellence de la méthode qu'il propage avec tant de zèle dans nos cantons romands? N'est-il pas aussi le plaidoyer le plus éloquent en faveur d'une réforme que certaines gens aveugles s'obstinent à combattre et à dénigrer?

Qu'en pensent l'*Echo de la Broye* et son correspondant, M. Becker? Aux faits que nous venons de signaler et qui doivent frapper les moins clairvoyants, nous pouvons ajouter que M. le professeur de Moudon a été provoqué par M. Meylan à une conférence publique, dans laquelle les deux systèmes seraient discutés, et où ces Messieurs, après avoir donné séparément, pendant un nombre de jours fixé, des leçons à un groupe d'enfants n'ayant jamais reçu d'enseignement musical, viendraient ensuite présenter les résultats obtenus, laissant à une commission impartiale le soin de se prononcer sur le mérite de ces épreuves. Or, M. Becker n'a pas encore, nous dit-on, daigné faire connaître sa réponse, bien qu'il ait eu le choix de la ville où cette joute

devrait avoir lieu. Est-ce la perspective d'une défaite qui retarde sa résolution ? Il est permis de le croire; en tous cas, il serait bon que le public amateur fût édifié sur ce point.

Agréez, etc.

J. P.

---

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

---

**Fablier des Ecoles ou Choix des Fabulistes français**, par M. PORCHAT, professeur de littérature. Paris, chez Delagrave, ancienne Maison Dezobry, Magdeleine, rue des Ecoles, 58, deux parties in-12.

Le nom de Porchat est connu dans la Suisse romande comme celui de l'un des meilleurs écrivains qu'aient produits les bords de ce Léman fécond en poètes et en hommes de talents de tous genres. Né dans le canton de Genève, il appartenait cependant au canton de Vaud par son origine et le long séjour qu'il fit à Lausanne, où il enseigna successivement le droit et la littérature latine. Les ouvrages de M. Porchat forment une collection considérable et lui assurent un rang distingué soit dans la littérature sérieuse, soit dans la littérature populaire. Une traduction en vers des poésies de Tibulle (1830), des fables remarquables intitulées *Glanures d'Esopé* (1837-1859), son drame de Jeanne d'Arc (1844), imprimé à Paris, et la traduction des œuvres de Gœthe, sont les principaux titres de M. Porchat à l'estime et à l'admiration des hommes de goût. Comme écrivain populaire, M. Porchat a fait paraître à Paris, où il a passé plusieurs années de sa vie, de charmants petits livres comme *Trois mois sous la neige*, couronné par l'Académie française (1849), l'histoire de *superlatif*, conte fantastique; *Les Colons du rivage ou Industrie et Probité*; en même temps il publiait un *Fablier des Ecoles*.

Ce sont ces deux derniers ouvrages dont nous annonçons la réédition, due à la Maison Dezobry et Magdeleine, aujourd'hui Delagrave. LE FABLIER DES ECOLES se compose de deux jolis volumes, de 130 à 140 pages in-12. La première partie se compose de fables choisies de la Fontaine, au sujet desquelles l'auteur ne partageait pas les préjugés de Rousseau touchant la morale de quelques-uns de ces récits, celui du Renard et du Corbeau, entre autres. La morale de ces apologies, d'ailleurs, si elle avait quelque chose de repréhensible, trouverait son correctif dans les notes dont M. Porchat a accompagné le texte. La sévérité excessive avec laquelle quelques critiques et moralistes ont traité les fictions de l'immortel auteur des *Animaux malades de la Peste* et des *Trois jeunes hommes*, ne tient pas devant un examen attentif de son œuvre, et devant l'approbation donnée par les plus grands maîtres en fait d'éducation, le P. Girard par exemple, dont l'éditeur du *Fablier* cite les paroles suivantes, tirées du cours de langue maternelle :

• Les fables de Lafontaine renferment un merveilleux qui ne peut pas

» fausser le jugement de l'enfant et qui est propre à former agréablement son cœur. »

Le second volume se compose d'un certain nombre de fables de Florian, qui, pour être inférieures à celles du plus célèbre des fabulistes, n'en sont pas moins souvent de petits chefs-d'œuvre de bon sens et de saine morale, alliés au naturel et à la vivacité de l'expression. Aux fables de Florian, M. Porchat a eu l'heureuse idée de joindre beaucoup de fabulistes de second et de troisième ordre, Lamotte, Ducerceau, Richer, Dorat, Le Bailly, Arnault, Stassart, De Ségur, Aubert, Jussieu, Jauffret, Vitallis et de beaucoup d'autres; car il n'a guère omis que le sien, modestie trop rare par le temps qui court pour ne pas lui en tenir compte.

LES COLONS DU RIVAGE, suivi de deux nouvelles, *Germain le vannier* et les *Deux Meuniers*, offrent une lecture à la fois attrayante et utile, et qui, sans sortir des conditions ordinaires de la vie, présente l'intérêt dramatique qui naît de la réalité même. Ces récits en prose sont entremêlés de vers expressifs et touchants qui se rattachent intimément à la situation et servent à en rendre plus vivantes les péripéties douloureuses ou consolantes. Les petits livres de Porchat appartiennent à *la meilleure littérature enfantine* et ont le mérite d'être autorisés par le Conseil de l'Instruction publique pour servir de lecture courante dans les écoles.

---

Lectures choisies de morale et de littérature ou Recueil de beaux morceaux des prosateurs et des poètes français, par Ernest DUTHAR. Paris, Delagrave, 324 pages in-8°.

Les Recueils de morceaux choisis de littérature ne manquent pas dans la bibliographie française, mais les recueils bien faits, c'est-à-dire composés de morceaux bien choisis pour le fond et la forme le sont beaucoup moins. L'un de ceux les plus appropriés et les plus répandus, dans la Suisse romande du moins, est celui que M. Vinet a composé en trois volumes, correspondant, dans la pensée de l'auteur ou de l'éditeur, à trois âges différents et intitulés : *littérature de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge mûr*. Mais les morceaux choisis par M. Vinet sont-ils bien à la portée de l'enfance et de l'adolescence? Et l'âge mûr qu'a-t-il à faire avec l'Ecole? La revue des prosateurs et des poètes français, dont le célèbre écrivain suisse a fait procéder le troisième volume de sa remarquable chrestomathie, est du plus haut intérêt et d'un grand prix pour l'étude sérieuse de la littérature française. Mais ce n'est que par une étrange méprise de nos instituteurs ou plutôt de nos administrateurs scolaires que cette Revue, excellente pour des jeunes gens d'un certain âge et d'une certaine culture, a pu être adoptée dans nos écoles comme base de l'étude élémentaire de la littérature.

L'ouvrage de M. Duthar est certainement plus approprié aux classes moyennes par le ton simple et familier d'un grand nombre d'extraits, par

leur courte étendue et peut-être encore par une certaine variété. Mais il est loin d'être irréprochable. Le nombre des écrivains d'ordre inférieur ou peu connus est trop considérable et forme un contraste choquant avec l'absence d'écrivains de premier ordre comme J.-J. Rousseau et Lamennais. Je croirais même que c'est une affaire de tendance, si Voltaire n'y figurait à plusieurs reprises comme poète et comme orateur. Puisqu'il s'agit d'écrivains français, on se demande aussi à quels titres figurent dans cette galerie des auteurs italiens comme Silvio Pellico, un écrivain allemand comme Lichtwehr, et des Anglo-Américains tels que Franklin et ce Thomas Jefferson, qui fut le précurseur de l'émancipation des noirs et celui des hommes d'Etat de son pays qui, après Washington et Franklin, a le plus contribué à établir l'indépendance des Etats-Unis? Nous voyons, au contraire, avec grand plaisir en deux endroits notre illustre compatriote, le Père Grégoire Girard, représenté par deux morceaux : *Le Sauveur des hommes* et *la Morale enseignée aux enfants*. Mais c'est aussi le seul écrivain de la Suisse romande qui ait trouvé grâce devant l'auteur de ce Recueil.

Somme toute, et en dépit des défectuosités que nous y découvrons, le livre de M. Duthar est un bon livre, un livre instructif et dont l'adoption dans un assez grand nombre d'établissements de France et de Suisse prouve que tout le monde n'est pas aussi sévère et aussi difficile que nous.

---

Petits éléments de Morale, par Paul JANET, membre de l'Institut.

Delagrave, Paris, 1870. 126 pages in-8°.

A tout seigneur, tout honneur. Si nous observions l'ordre de mérite dans notre compte-rendu, c'est par l'appréciation de cet ouvrage qu'il aurait fallu commencer. M. Janet est, en effet, un des meilleurs esprits sortis du mouvement philosophique que dirigeait M. Cousin Né à Paris en 1823, et professeur de l'histoire de la philosophie à la Sorbonne, cet écrivain est connu par sa collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Dictionnaire des sciences philosophiques* et à plusieurs publications de longue haleine, comme *l'Histoire de la philosophie morale et politique*, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, *le Matérialisme contemporain*, *la Famille*, ouvrage couronné par l'Académie française.

Ce sont là de savants travaux, mais hors de la portée de la jeunesse et du grand public qui a besoin aussi qu'on simplifie à son usage les enseignements qu'on lui destine. Désireux d'être utile au grand nombre et de populariser la philosophie morale à laquelle il a voué ses veilles, M. Janet s'est fait vulgarisateur et a publié chez Delagrave le livre qui fait l'objet de cette *recension*. Une morale pure respire dans ces pages, avec un souffle de ce spiritualisme élevé, qui faisait l'honneur de la philosophie éclectique. Tous les principaux devoirs de l'homme y sont successivement mis en relief avec de ces impératifs de la conscience. Mais c'est l'individu plutôt que le citoyen qu'a en vue

**M. Janet.** Les devoirs envers la patrie n'y sont traités que d'une façon sommaire. Parmi les trente-deux chapitres dont se compose ce livre substantiel dans sa brièveté, quelques-uns sont fort clairs, et les leçons qu'ils renferment sont accompagnées d'exemples propres à les graver dans le cœur des lecteurs. Mais dans plusieurs aussi, et ce sont justement les premiers du livre, le langage est un peu abstrait. Les définitions s'y pressent et donnent à l'exposition un ton un peu dogmatique pour une introduction. Ces premières pages gagneraient, nous le croyons, à être plus familières et plus accessibles aux jeunes intelligences. La morale gagne beaucoup à être présentée sous l'aspect souriant que lui donne M. Janet dans son chapitre sur le mariage, quand il raconte, d'après Socrate, la conversation de deux jeunes mariés, Isomachus et sa femme, ou bien encore, lorsque, dans son beau chapitre sur le travail, il nous montre, d'après Socrate encore, interprété par Xénophon, son disciple, la dignité du travail manuel et du travail productif.

---

**Vocabulaire français-allemand**, par ordre de matières et familles de mots.

*Ouvrage destiné aux écoles primaires et secondaires, par M. DUSSAUD, régent au Collège de Genève. — Genève, Richard, 1872. 415 pages, grand in-8°.*

S'il est une étude utile, dont la nécessité s'impose à la jeunesse actuelle, c'est certainement celle de la langue allemande. Cette nécessité, si grande pour la jeunesse en général, est encore bien plus impérieuse quand il s'agit de la jeunesse de la Suisse romande. Aussi est-ce avec plaisir que nous avons parcouru l'ouvrage de M. Dussaud. Il existe sans doute d'autres recueils de mots ; mais aucun d'une aussi grande variété et où le choix ait été fait avec autant de discernement, en vue des besoins matériels, intellectuels et moraux de l'enfance. Le recueil de M. Dussaud commence, comme de juste, par la famille, la maison, la vie physique nous transporte, à la campagne, puis en ville, et s'élève petit à petit à la science, à la littérature, aux beaux-arts pour finir par le gouvernement ; ensuite des tableaux des substantifs, des verbes réguliers et irréguliers, des prépositions complètent les données élémentaires qu'offrent les premières pages du livre empruntées au livre de MM. Revaclier et Krauss.

Je signalerai à l'auteur un certain nombre de fautes qui se sont glissées dans son ouvrage et qu'une 2<sup>me</sup> édition devra faire disparaître. Ainsi, page 70, *la Valais* pour le Valais ; *la baume* pour le baume (p. 98). Le mot institution est traduit par *Errichtung* et *Institut*. Le mot *Einrichtung* ne s'y trouve pas. Le choix des dérivés est quelquefois un peu arbitraire et souvent incomplet.

En feuilletant le livre de M. Dussaud, je me demandais si l'enseignement élémentaire auquel est destiné ce livre ne gagnerait pas beaucoup à être accompagné de tableaux intuitifs, de dessins représentant justement les objets dont il est parlé dans le livre. Sans parler de la grande galerie

systématique empruntée aux ouvrages de Coménius et de Basedow, que son prix élevé met hors de la portée des petites bourses et même de la bourse des communes qui ont à pourvoir à tant de choses, je rappellerai l'*Anschaungs-Untericht* de notre collaborateur, M. Xavier Duccotterd. L'exécution des planches laisse à désirer malheureusement, mais l'idée en est heureuse.

Un travail, en revanche, très-remarquable, est en préparation à Berne, par les soins de M. le directeur Ruegg, et la première toile que j'ai eu l'occasion de voir au Congrès d'Aarau en est un spécimen vraiment admirable. Mais ce sujet est trop important pour être abordé incidemment à l'occasion du livre de M. Dussaud, que nous recommandons, en terminant, à tous ceux qui ont à cœur la propagation de la langue allemande, et qui sont nombreux sans doute; car à part son utilité pour la vie, l'allemand est la langue de la majorité de la Suisse et celle de la Confédération dans les premiers siècles de notre histoire.

---

**Harmonie, Concorde, Fraternité.** *Recueil de chants de la Société pédagogique neuchâteloise, publié par les soins du Comité Central de la Chaux-de-Fonds.* — 1872. 160 pages, 2 fr. Pour les Sociétés : au-dessus de 12 exemplaires, 1 fr. 50.

Nous commençons par féliciter la Société pédagogique et son directeur de chant, M. Stoll, d'avoir eu l'idée heureuse de réunir tous les chants les plus aimés, les plus populaires et les plus dignes de l'être en un recueil, imprimés avec un soin typographique qui fait honneur à l'imprimeur, M. Wyss, à Berne, et aux éditeurs eux-mêmes. « On trouvera dans ce recueil, disent ces Lauriers, en tête du livre, des airs connus, trop connus peut-être. Voici pourquoi nous les avons admis. Il est des chants qui sont devenus classiques, si l'on peut s'exprimer ainsi, et que nous tenons beaucoup à pouvoir chanter à l'occasion. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'un chant connu est nécessairement une vieillerie, de ceux qui n'ont pour cri de ralliement que ces mots peu sensés :

« Du nouveau, du nouveau, n'en fût-il plus au monde. »

Messieurs les éditeurs font observer aussi, avec beaucoup de raison, avec le célèbre écrivain musical Fétis, que la musique n'est pas un simple art d'agrément, mais l'art d'émouvoir, et ils auraient pu ajouter d'élever l'âme des individus et des peuples.

On voit avec plaisir, assemblés dans cet intéressant recueil, des mélodies religieuses, patriotiques, guerrières, intimes, des chants pittoresques en quelque sorte; de belles et inspirantes poésies de nos écrivains nationaux, sans oublier la belle *Invocation* de M. Jules Besançon, et les *Lauriers de l'étude* de M. Victor Tissot, bien dignes de prendre place dans ce rituel de l'instituteur. A côté de ces deux noms une foule d'autres, qui ne sont pas moins

connus, ceux de Juste Olivier, Ernest Naville, Châtelanat, Vulliémin, Rœhrich, César Malan, Durand, Xavier Kohler, Majeux (dont le nom, soit dit en passant, a été un peu estropié) et d'autres encore.

---

**Société coopérative d'éducation. Projet d'établissement dans la Suisse romande d'Ecoles nouvelles ayant pour but une éducation intégrale et le développement des vocations comme faisant suite aux Jardins d'Enfants et préparant aux Ecoles spéciales.** 6 pages.

- Enseigner des choses et non des mots; des certitudes et non des hypothèses, des connaissances utiles et non des futilités, la vie réelle et non l'utopie, la vérité et non le mensonge, la justice et non le privilége, l'arbitrage et non la guerre, l'association et non l'isolement, l'art d'observer la nature et non celui de faire des sophismes, l'art de penser et non celui d'accumuler des phrases creuses, le concret avant l'abstrait, la pratique avant la théorie, le présent avant le passé, les lois, les langues, les civilisations vivantes avant celles qui ont vécu : voilà notre programme positif et négatif. •

Ce programme est suivi d'un appel aux souscriptions chacune de 50 fr., pour la fondation des Ecoles annoncées.

Programme et appel sont signés des membres du comité d'initiative, Jean Macé, Bergeron, ingénieur, Marguet, professeur, Raoux, ancien professeur.

Ont adhéré un certain nombre de personnes attachées à l'enseignement public ou privé et plusieurs amis de l'éducation plus ou moins au courant des méthodes.

Le programme de ces Messieurs n'est pas flatteur pour les Ecoles actuelles, accusées d'enseigner *des hypothèses, des futilités, l'utopie, le mensonge, la guerre, l'isolement, l'art de faire des sophismes, d'accumuler des phrases creuses, la théorie, le passé*, etc, et s'il en est ainsi (le public jugera), il sera très bien de remplacer le plus tôt possible ces écoles détestables par celles des signataires du programme et de l'appel, parmi lesquels on voit avec étonnement figurer des représentants de l'école actuelle et des membres des commissions d'éducation de l'école actuelle.

Ce n'est pas que nous croyons qu'il n'y ait rien à faire, que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, que l'école, à tous ses degrés, ne soit pas susceptible de perfectionnement. Mais l'exagération, l'injustice, n'ont jamais converti personne, ni réformé quoi que ce soit. Or, il y a de l'exagération et de l'injustice à représenter l'Ecole actuelle comme ne faisant que de mauvaises choses, et on peut s'étonner à bon droit que des hommes sérieux adhèrent, de confiance, sans examen plus exact, à de pareils réquisitoires.

On aurait dû venir nous dire tout cela au Congrès de Genève. L'Ecole actuelle aurait été mise en demeure de discuter avec l'Ecole de l'avenir.

En preuve de notre sincère désir de voir l'Ecole actuelle marcher dans la

voie des réformes, nous publierons, dans notre prochain numéro, le projet d'un M. Rohart de Paris, chef d'une grande fabrique d'engrais chimiques, publié dans le *Journal d'agriculture*, de Paris, sous la direction de M. de Barral, en l'accompagnant des observations que suggère cette lecture. Car, ainsi que le dit très bien M. Gaston Boissier, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* intitulé : *Les Méthodes nouvelles dans l'enseignement secondaire* (numéro du 1<sup>er</sup> août) : « Quand l'éducation s'obstine à rester immobile au milieu du mouvement général, elle se condamne elle-même à devenir inutile ou nuisible. »

## PARTIE PRATIQUE

### DICTÉE

Pour faire ressortir, par un spécimen un peu frappant, la différence des *Dictées d'autrefois* et de celles *d'aujourd'hui* dans les examens d'Etat à Neuchâtel, nous insérons une dictée faite aux examens du printemps 1853. Nous laissons subsister, en les soulignant, les fautes assez nombreuses de la copie que nous avons sous les yeux. Les difficultés, on le verra, sont passablement accumulées, et les traquenards ménagés avec un soin ingénieux qui fait honneur aux magisters chargés de la préparation du Thème d'épreuve :

### PRINTEMPS 1853.

Dans un des sites les plus sauvages de l'Amérique méridionale, qu'aït découvert le voyageur, vivait un saint ermite, dont la réputation était si grande, que de quelques cents milles à la ronde, on venait le consulter et lui demander le secours de ses prières. Quelques circonstances qu'il eût rencontrées de faire fortune dans le monde où ses jours s'étaient jusqu'alors écoulés, il les avait *laissé* passer sans hésiter; l'appât des richesses ne lui avait jamais souri; mais il s'était montré négligent en ses affaires, on ne l'avait jamais rencontré négligeant les occasions de se dévouer pour ses semblables, quels qu'ils fussent, à quelque nation qu'ils eussent appartenu. Son genre de vie était le plus austère; les glands du chêne et les fruits que la campagne a toujours portés d'elle-même, faisaient le fond de sa nourriture, bien que le fonds sur lequel était assise sa cabane ne se refusât pas aux productions les plus variées.

La quantité d'arbres qu'il avait lui-même plantés, n'avaient d'autre utilité, que de lui fournir un abri sûr, contre les *frimats* ou les attaques des bêtes sauvages. Dès son jeune âge, des jeûnes réguliers, des privations de tous genres, avaient marqué sa vie, et l'absence de toute bonne chère, de tout repas somptueux l'avait endurci; il ne mangeait ni chair ni poisson, aucun faon, aucun *levreau* n'avait orné sa table. La tête et le sein découverts, il ne portait d'autre vêtement qu'une haire de pêcheur, et ses côtés n'étaient ceints que d'une corde de laine grossière. Cet homme avait de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq ans, quand des colons industriels, agissants, explorant

avec soin les contrées qu'ils s'étaient choisies pour théâtre de leur activité et de leurs labeurs *futures*, arrivèrent à la demeure du solitaire; n'apercevant dans sa cabane nulle couverture, nuls vivres, nulles provisions en réserve et le prenant pour un pauvre hère, ils lui présentèrent entre autres des peaux de tigres qu'ils avaient pris dans des *pièges*. Les peaux de tigres étaient pour ces trafiquants, un objet de luxe, mais quelle qu'en fût la valeur, leur pitié l'avait emporté. Le saint ermite n'eût pas plutôt pénétré leur intention, qu'il se hâta de les désabuser, sur sa prétendue misère : Votre libéralité me touche, leur dit-il, mais me procurât-elle toutes les jouissances que vous avez *cru* utiles à ma veillesse, je ne puis accepter vos dons; je ne veux pas que vous sacrifiez inutilement des objets que j'ai cherché pendant les quarante ans que j'ai vécu dans cette solitude, à me rendre superflus. Tout étrange que peut vous paraître ma destinée, elle a été de mon choix; je m'estimerai assez heureux si vous m'accordez d'exercer au milieu de vous, un ministère de religion; je bénirai vos unions, je baptiserai vos *nouveaux-nés* et terminerai sans remords, la longue carrière que m'a accordée le dispensateur des vrais biens.

N.-B. D'après Boniface, il faut écrire *aucuns fœns*, etc.

#### QUESTIONS RELATIVES A LA LANGUE

Dans un article, signé Marius Regnault, que le *Progrès de Délémont* a publié dans son numéro du 3 septembre dernier, M. Jules Favre, le célèbre orateur, est pris à partie pour un poème qu'il a composé dans sa jeunesse. On critique les vers suivants pour une faute de français, que M. Favre, dit-on, n'eût pas commise s'il avait travaillé au Dictionnaire de l'Académie française dont il fait partie jusqu'à la lettre O :

Tout était silence et tristesse  
Dans cette oasis salutaire,  
Où l'on ne voyait sur la terre  
Que l'art divin de son auteur.

La faute consiste (selon M. Regnault) à avoir fait *oasis féminin*, quand on aurait dû le faire *masculin*. Or, c'est le critique qui a tort et le poète qui a raison.

Tous les lexicographes, de M. Bescherelle à M. Littré, le plus autorisé, sont d'accord à faire *oasis féminin*.

Les écrivains français, en prose et en vers, sont du même avis :

« Mais la *belle oasis*, comme une île sacrée,  
« Aux esclaves du Nil interdit son entrée. »

Ainsi dit Barthélemy, l'auteur de la *Némésis*, dans son poème de *Napoléon en Egypte*.

Ainsi, encore, le brillant ciseleur en vers qu'on nomme Théophile Gautier. Il dit : « *Oasis embaumée.* »

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**GENÈVE.** — Dans la discussion sur la loi de l'instruction publique, M. le professeur Hornung proposait d'ajouter l'enseignement des éléments d'histoire générale au programme de l'Ecole primaire. Cette adjonction, appuyée par MM. James Fazy et Archinard, a été combattue par MM. Carteret, Vogt, Cambessedes et Tognetti. M. Vogt a blâmé avec raison la surcharge effrayante du programme de l'Ecole primaire, dans lequel on veut introduire d'un coup l'histoire générale, l'allemand, le droit constitutionnel, l'agriculture, les notions professionnelles. Les enfants apprendront tout, et rien en réalité. L'enseignement capital, essentiel, sera affaibli d'autant sans profit pour les accessoires que l'on multiplie à plaisir. Le dessin, la gymnastique, le chant, ne sont pas, dit encore avec raison M. Vogt, dans les mêmes conditions parce qu'ils servent de délassement aux élèves et qu'il sont indispensables aux enfants. Le Grand Conseil a rejeté les amendements de MM. Hornung et Fazy.

Nous nous permettons, en passant, une remarque. Plusieurs cantons ont introduit les éléments d'histoire générale. Mais que sont ces éléments ? Qu'on jette un coup d'œil sur ces lambeaux d'histoire ; on se convaincra qu'ils n'ont d'autre avantage que celui de faire croire aux élèves qu'ils ont étudié l'histoire générale dont ils ne savent pas le premier mot. Vous ôtez au maître le temps de s'occuper de l'histoire nationale, de la creuser un peu et de tirer parti de cet enseignement pour la culture *formelle* de l'enfant, c'est-à-dire pour cultiver son jugement, former son cœur. L'*Educateur* a toujours combattu la manie déplorable de multiplier sans mesure les objets d'études qui tuent la réflexion, fait de nos instituteurs des machines, des manœuvres intellectuels. On fait ici du *dressage*, non de l'éducation.

**NEUCHATEL.** — La conférence des instituteurs du cercle de Neuchâtel et des environs montre un zèle louable. Elle a eu plusieurs séances intéressantes. Dans la dernière, il a été fait lecture, par M. Auguste Bonjour, d'un excellent exposé sur l'enseignement de l'écriture. M. Guebhard, président de la section, avait à traiter une question d'une nature plus complexe. Dans son mémoire d'une assez longue haleine, il a fait avec une grande franchise le procès à l'instituteur, aux parents, aux commissions d'école, et montré par des exemples frappants, comment l'école pouvait souffrir par le fait de chacun de ces rouages de la machine scolaire.

Dans une séance antérieure, M. A. Daguet, membre honoraire de la section avait communiqué un chapitre de son ouvrage sur le P. Girard, intitulé : *Organisation par Girard des petites écoles de sa ville natale (1804-1809)*.

**JURA BERNOIS.** — L'assemblée communale de Porrentruy vient de voter l'établissement d'une école secondaire de filles. La décision a été prise à 30 voix de majorité seulement, et malgré une certaine opposition qui s'était déjà fait jour, il y a quelques années, alors qu'un professeur de l'Ecole cantonale avait pris une heureuse et courageuse initiative à cet égard.

---

*Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.*

---

Genève. — Imp. Taponnier et Studer.